

PALAIS-SUR-VIENNE

AUTOMNE 2026 | N° 57

Le Mag



UN NOUVEAU CENTRE-VILLE SE PROFILE !



FORUM DES ASSOCIATIONS | COURS DE MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE !

INFOS PRATIQUES :

Mairie, accueil et état civil :

etatscivil@lepalaissurviennne.fr | 05 55 04 34 00

CCAS :

ccas@lepalaissurviennne.fr | 05 55 04 34 21

Service Enfance :

enfance@lepalaissurviennne.fr | 05 55 04 34 02

Service Aménagement :

amenagement@lepalaissurviennne.fr | 05 55 04 34 13

Service Urbanisme :

urbanisme@lepalaissurviennne.fr | 05 55 04 34 14

Service des sports / Base de Loisirs de la Sablière :

basenautique@lepalaissurviennne.fr | 05 55 35 32 77

Espace culturel Jean Ferrat :

bm@lepalaissurviennne.fr | 05 55 37 01 35

Maison de l'enfant :

maisondelenfant@lepalaissurviennne.fr | 05 55 35 08 06

Tranquillité publique :

asvp@lepalaissurviennne.fr

06 01 80 01 30 | 06 01 80 21 41 | 06 22 82 05 01

PALAIS-SUR-VIENNE Le Mag

édité par la Ville du Palais-sur-Vienne

20 rue Jules Ferry - 87410 Le Palais-sur-Vienne

Téléphone : 05 55 04 34 16

E-mail : audrey.simon@lepalaissurviennne.fr

Directeur de la publication : Ludovic Géraudie

Création et rédaction : service communication

Photos : services de la Ville et Freepik

Illustrations : service communication et Freepik

Impression : Rivet Presse Édition - 2 950 exemplaires

Distribution : Boitaulxlettres France - août 2026

www.lepalaissurviennne.fr



SOMMAIRE

4 | TRAVAUX

4 - 7 | Le projet de centre-ville se précise

8 | Les travaux d'été dans les écoles

8 | Un sentier pédagogique sur les bords de Vienne

9 | Point sur les travaux

10 | SPORT

10 | Vacances d'octobre : prends ton passeport pour une destination pleine d'énergie !

10 | La Base de Loisirs reprend ses activités auprès des adultes et des scolaires

11 | CULTURE

11 | Cours de musique, de danse et théâtre : il est encore temps de s'inscrire !

12 | ENFANCE

12- 13 | Pôle enfance et Accueil de Loisirs : découvrez les nouveaux membres de l'équipe !

14 | ÉVÉNEMENTS

14-15 | Les événements immanquables de cet automne/hiver

16-17 | Retour sur quelques temps forts passés

18 | DOSSIER

18-19 | La rentrée des associations

20 | ACTUALITÉ COMMUNALE

20 | Colis et repas des seniors

20 | Les rôles du CCAS

20 | Comité des partenaires : participez à la réflexion sur la mobilité locale !

21 | Rappel des interdictions permanentes

22-23 | Où se restaurer au Palais ?



ÉDITO

Chères Palaisiennes, chers Palaisiens,

« Le printemps et l'été que nous venons de vivre ont été historiquement chauds. Canicules et incendies ont

malheureusement rythmé ces derniers mois en France et en Europe et nous en avons ressentis les effets chez nous, au Palais-sur-Vienne. Le changement climatique est irrémédiable et nous devons continuer à préparer l'adaptation de notre commune.

Bien sûr, les investissements importants auxquels nous avons procédé, en particulier dans les écoles, ont été bénéfiques, mais beaucoup reste encore à faire. Je pense à notre futur centre-ville, dont les aménagements prendront en compte la gestion des eaux, la végétalisation et l'accessibilité. Vous avez d'ailleurs été nombreux, une centaine de personnes, à assister à la présentation de ce projet d'envergure le 1^{er} juillet dernier. Vos retours sont bons et vos attentes sont grandes, autant de signes que ce changement est très attendu. Cela fait maintenant près de dix ans que nous travaillons sur ce projet et enfin nous entrevoyons le début des travaux.

Les canicules et la sécheresse ont également eu un impact sur les activités estivales de la commune, comme le feu d'artifice du 14 juillet. Là encore il a fallu s'adapter et malgré

des modifications de dernières minutes nos différents programmes ont été maintenus. La guinguette a elle aussi connu le succès, grâce au travail formidable de Monsieur Massy et de son équipe tout au long de la saison.

Vous avez été nombreux à nous interroger sur la baignade à la Sablière. Je tiens à rappeler que l'interdiction en cours est une décision de l'Agence Régionale de Santé en raison d'une pollution durable. Depuis de nombreuses années, la municipalité recherche des solutions. Actuellement, nous discutons avec les services et les élus de Limoges Métropole pour, enfin, identifier les sources de cette pollution et trouver des moyens opérationnels pour la résorber. La baignade dans la Vienne devient, au regard de la situation climatique, un enjeu majeur pour notre territoire !

La saison estivale s'achève. Vient donc le temps de la rentrée. Nos écoles sont prêtes à accueillir les enfants. Il est important de noter que notre ville n'a pas connu de fermeture de classes cette année encore. Les différents projets immobiliers en cours permettent, en effet, aux services du Rectorat de pouvoir projeter un maintien voire une augmentation des effectifs à court et moyen terme.

C'est donc sur cette bonne nouvelle que je vous souhaite une bonne rentrée à toutes et à tous et vous donne rendez-vous au forum des associations le 5 septembre prochain ! »

Ludovic GÉRAUDIE
MAIRE DU PALAIS-SUR-VIENNE



Quelques temps forts à venir (calendrier complet page 14) !

Forum des Associations	Marché d'automne	Illuminations de Noël	Spectacle de la Petite Enfance	Randonnées du Téléthon
📅 5 septembre	📅 7 novembre	📅 28 novembre	📅 4 décembre	📅 6 décembre

Le projet de centre-ville se précise

Dans le précédent numéro du magazine municipal nous vous expliquions les pistes envisagées pour revitaliser le centre-ville concernant la phase 1. Celles-ci ont également été portées à la connaissance du public lors des démarches de concertation des mois derniers : la balade urbaine commentée du 25 mars et la réunion publique du mercredi 1^{er} juillet auxquelles habitants, associations et commerçants du Palais-sur-Vienne étaient conviés pour visualiser la phase 1 du projet de revitalisation en présence du Maire Ludovic Géraudie et des cabinets Saltus et A2i. Ce projet de refonte urbaine, dont la réflexion est engagée depuis le mandat dernier par la Ville, vise l'amélioration des espaces publics, des accès aux équipements publics et de la circulation (véhicules et mobilités douces) dans le centre. Suite aux phases de concertation lancées depuis 2023, l'avant-projet est en finalisation de validation avec le lancement prochain du marché public pour la réalisation des travaux.



Balade urbaine commentée du 25 mars en présence du Maire Ludovic Géraudie et du représentant du cabinet Saltus.



Photos 2 et 3 : réunion publique du 1^{er} juillet en présence du Maire Ludovic Géraudie, de l'ensemble des membres du Conseil Municipal et des représentants des cabinets Saltus et A2i.



Richard Ratinaud,
adjoint au Maire délégué aux travaux,
au patrimoine et à l'urbanisme

« Notre centre-ville mérite d'être repensé de manière globale, en intégrant une réflexion sur l'environnement, la circulation, le stationnement et l'accessibilité, pour en faire un véritable lieu de vie et d'échanges entre les habitants, mais aussi avec les commerçants et les institutions locales, ainsi que leurs équipements.

Cette reconfiguration s'accompagnera d'une mise en valeur paysagère, avec notamment la débitumisation et la végétalisation, qui favoriseront l'ombrage et la réduction des îlots de chaleur. Le nouveau plan de circulation et de stationnement que nous avons étudié facilitera les déplacements en véhicule tout en créant des voies accessibles aux PMR et aux piétons.

L'objectif ? Que notre cœur de ville ne soit plus seulement un lieu de passage, mais un espace où l'on a envie de s'arrêter ! »

PHASES DE CONSTRUCTION



1^{re} phase : périmètre d'aménagement du centre-ville

2nde phase : périmètre d'aménagement lotissement/parking André Brun

LES ÉTAPES DE TRAVAIL

Ce projet ambitieux de restructuration du centre-ville, qui se fera en 2 phases (la deuxième correspondra au réaménagement de la place André Brun), se construit en plusieurs étapes. Création du projet, études de faisabilité, analyses, concertations... Un travail de longue haleine dont nous vous résumons la chronologie des étapes de travail réalisées et à venir.

ÉTAPES DE TRAVAIL RÉALISÉES



ÉTAPES DE TRAVAIL À VENIR (CALENDRIER PRÉVISIONNEL)

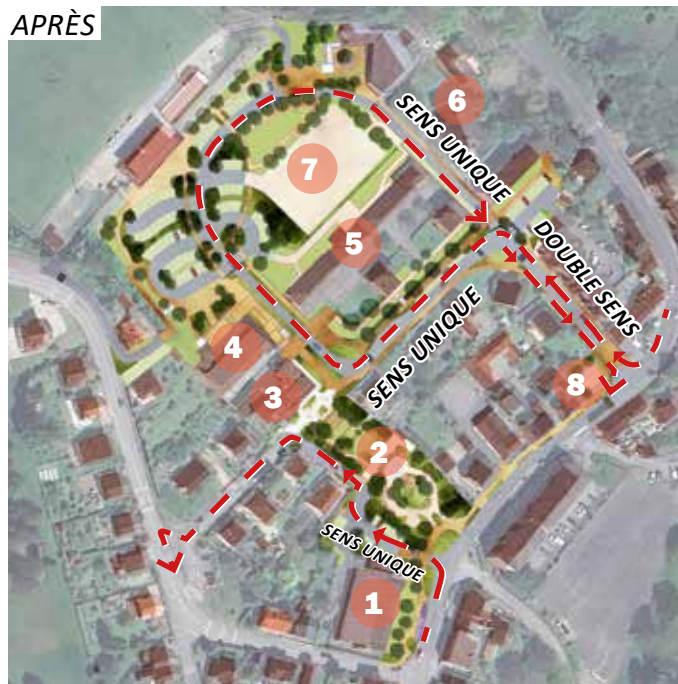


PREMIÈRE PHASE DU PROJET : LA RESTRUCTURATION DU CENTRE-VILLE

AVANT



APRÈS



1. Espace Culturel ; 2. Place du centre-ville ; 3. Mairie (devant celle-ci il ne sera plus possible de circuler ou de se garer en voiture, le stationnement se fera sur le nouveau parking Jules Ferry, voir N°7) ; 4. Salle Gérard Philipe ; 5. École élémentaire Jules Ferry ; 6. École maternelle Jules Ferry ; 7. Stade Jules Ferry (sa surface sera réduite après la création du nouveau parc de stationnement mais le stade du Parc sera mis à disposition, en remplacement, après sa mise aux normes pour être homologué par le district) et 8. Place René Cassin (elle accueillera après travaux le Monument aux Morts), la route Jules Ferry la jouxtant sera en double sens et sera bordée de trottoirs.



Actuellement, le parc de stationnement est éclaté en plusieurs lieux. Cela cause des problèmes de circulation et des engorgements notamment devant l'école aux horaires d'entrée et de sortie ou sur le parking de la mairie lors des événements. La réorganisation du stationnement, la création d'un nouveau parking et l'adaptation du sens de circulation (voir plan de circulation ci-dessus) fluidifieront les déplacements.



Afin de créer une promenade végétale et de réduire l'emprise du bitume et de la pierre au sol qui génère un manque d'ombre et l'accumulation de la chaleur, les parkings de la place centrale (entre l'Espace Culturel, la mairie et l'école) devront être désimperméabilisés et végétalisés pour créer une halte piétonne. L'installation d'une fontaine sèche (c'est-à-dire sans bassin) sera également prévue. Elle sera pourvue en eau via un circuit fermé pour éviter tout gaspillage.



Le Monument aux Morts, installé au cimetière, sera déplacé place René Cassin. L'emplacement actuel est questionné depuis plusieurs années notamment pour son manque d'accessibilité (en particulier pour sa localisation en sommet de côte) et son manque de visibilité. Son nouveau cadre le mettra en valeur et permettra de le nettoyer en profondeur pour lui redonner tout son lustre.



L'actuel manque de visibilité de la salle communale, cachée par la mairie, fait du lieu un endroit plutôt confidentiel pour une salle des fêtes en plus d'être difficile d'accès. L'accès et la visibilité de la salle Gérard Philipe et des abords des écoles Jules Ferry seront améliorés pour pallier cela.

*Perspectives urbaines réalisées par le cabinet Saltus.

Les travaux d'été dans les écoles

Chaque été les services techniques de la Ville effectuent les grands chantiers et les travaux de maintenance dans les groupes scolaires pour qu'à la rentrée nos enfants et enseignants puissent bénéficier d'équipements à jour. Tour d'horizon des aménagements réalisés !



La pergola bioclimatique de l'école Aristide Briand



L'installation des derniers écrans interactifs s'est terminée cet été

PERGOLA BIOCLIMATIQUE DE L'ÉCOLE ARISTIDE BRIAND
La partie maternelle de la cour de l'école ayant déjà été équipée d'un préau fin 2024, il manquait son équivalence côté élémentaire. C'est à présent chose faite ! Cette pergola permet de protéger les salles de classe sur lesquelles le soleil donne directement et permet également aux enfants de profiter de la table de ping-pong à l'extérieur tout en étant protégés du soleil.

ÉQUIPEMENTS SOLAIRES

Afin de lutter contre les effets de la chaleur, les stores solaires ont fini d'être installés dans les écoles Aristide Briand et Jean Giraudoux. L'installation des stores et de la pergola s'est réalisée avec le soutien financier du Département de la Haute-Vienne. Des brasseurs d'air ont également été testés dans deux classes de Jules Ferry et Aristide Briand (voir photo encadrée). Les tests ayant été concluants, leur installation sera envisagée dans d'autres salles.

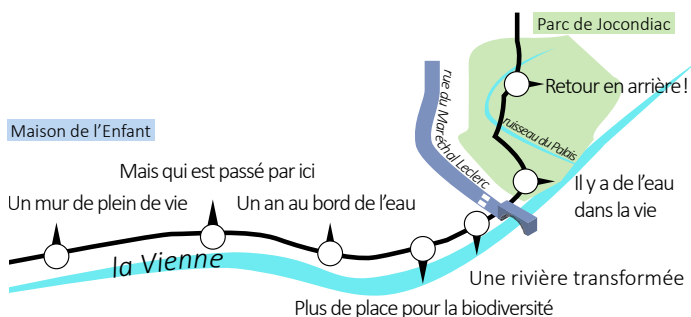


SUPPORTS NUMÉRIQUES INTERACTIFS

Le processus d'achat et d'installation d'écrans et de tableaux interactifs a pris fin cet été pour l'ensemble des classes élémentaires des 3 écoles du Palais. Cette politique de dotation, qui a été échelonnée sur plusieurs années, a permis d'équiper toutes les classes nécessitant ces équipements technologiques.

Un sentier pédagogique sur les bords de Vienne

Partez à la découverte de la faune, de la flore et de l'histoire du Palais lors d'une balade le long de la Vienne ! Des panneaux explicatifs en jalonnent à présent le parcours, découvrez toutes les explications ci-dessous.



Afin de faire connaître les richesses écologiques des bords de Vienne et son lien avec l'histoire du Palais, une étude a été réalisée dans le cadre du contrat territorial des milieux aquatiques « Vienne Métropolitaine » de Limoges Métropole.

Celle-ci a abouti, avec le soutien de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, à la réalisation par l'association Limousin Nature Environnement de panneaux pédagogiques « Au fil de la Vienne » qui ont été installés par nos services techniques. Ce sentier permet de faire découvrir aux marcheurs la faune et la végétation locales mais aussi de donner des explications sur les constructions alentours comme le barrage.

Le circuit du sentier est composé de 7 panneaux. Le premier se trouve dans le Parc de Jocondiac (à droite de la passerelle située



près des terrains de pétanque) et le parcours se poursuit le long de la Vienne pour se terminer en-dessous de la Maison de l'Enfant (le plan à gauche vous indique le titre de chaque panneau et sa localisation sur le trajet).

À noter que les panneaux comportent des parties mobiles (voir photo ci-dessus). Cet ajout permet de rendre la lecture plus interactive et ludique : parfait pour faire des jeux de devinette !

Point sur les travaux



RÉSIDENCE MANOUCHIAN

Le 28 mai s'est déroulée l'inauguration de la 1^{re} tranche de construction des 23 logements de la Résidence Mélinée et Missak Manouchian (55 allée Roland Garros) en présence du Maire Ludovic Géraudie ; du Président du bailleur social Limoges habitat Henry Bruneau ; du directeur de cabinet du Préfet de la Haute-Vienne William Augu ; des financeurs ; de l'architecte Laurent Billat et des actuels résidents. La 2^e phase de construction se terminera début 2027. La résidence comprendra au total 55 logements répondant aux exigences de la RE2020 (matériaux biosourcés : bois, laine de bois ; panneaux photovoltaïques, récupération des eaux pluviales ; logements adaptés PMR...).

Agence d'architecture : OX Architectures

Partenaires financiers : ANRU, Limoges Métropole, Action Logement et Banque des Territoires.

Estimation des travaux : 10 000 000 € HT



Photo des travaux de l'accueil du 30/07/2026



ACCUEIL DE LA MAIRIE

Les travaux de l'accueil de la mairie se terminent ! La mairie aura le plaisir à la mi-septembre, à la réception des travaux, d'accueillir ses usagers dans un espace pensé pour faciliter leur orientation et la relation agent/administré avec une meilleure séparation des espaces pour garantir une meilleure confidentialité. Durant la fin des travaux, l'accueil du public se fait dans la salle des commissions au 1^{er} étage. Un fléchage est apposé pour vous guider. Horaires d'ouverture inchangés (du lundi au vendredi : 8h30–12h | 13h30–17h30 et samedi : 9h30–12h).

Fin estimée des travaux : mi-septembre 2026

Cabinet d'architecture : AMRA Architecture

Partenaire financier : Le Département de la Haute-Vienne

Estimation du coût des travaux : 203 000 € HT



CLUB-HOUSE DU GYMNASSE MAISON ROUGE

Le projet de création d'un club-house, un lieu de détente et de réunion dans ce complexe sportif, commencé le 16 juillet, devrait se terminer d'ici la fin de cette année. Cette salle permettra d'améliorer la qualité d'accueil des utilisateurs du lieu et de répondre aux besoins lors des événements sportifs et associatifs.

Ces travaux sont accompagnés de la mise en accessibilité de l'entièreté du bâtiment.

Fin prévisionnelle des travaux : fin d'année 2026

Maîtrise d'œuvre : entreprise BSA

Partenaire financier : Le Département de la Haute-Vienne

Estimation du coût des travaux : 36 000 € HT



RÉSIDENCE IMPASSE DUPUYTREN

La construction des 32 logements sociaux de l'ODHAC avance ! Sur les cinq bâtiments, 6 logements seront conçus pour Personne à Mobilité Réduite (Label Habitat Seniors Service). Ces lieux de vie accueilleront notamment les habitants de la résidence André Brun (les logements étant devenus inadaptés : absence d'ascenseur, isolation thermique défectueuse...) qui sera démolie après leur relogement.

Durée prévisionnelle des travaux : 2 ans

Cabinet d'architecture : ATELIER QUATRE

Maîtrise d'ouvrage : ODHAC

Partenaires financiers : le Département de la Haute Vienne, Limoges Métropole, la Banque des Territoires et Action Logement, l'EPFNA (établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine), l'État Français, la Caisse des dépôts, Actions Logement.

Vacances d'octobre : prends ton passeport pour une destination pleine d'énergie !

Le service des sports propose pour les vacances d'automne un programme d'activités ouvert aux 5-16 ans dans lesquels une nouveauté sera intégrée ! En effet la Base de Loisirs met en place un pass'grimpe et un pass'flèche : des passeports permettant de valider des niveaux de grimpe pour l'escalade ou des distances de tir à l'arc. Il sera fourni à chaque enfant participant aux séances dédiées. De quoi noter ses progrès et se donner encore plus de motivation pour les prochaines sessions !

LES SPORTS PROPOSÉS DANS LE PROGRAMME* :

► Escalade ► Futsal ► VTT ► Tir à l'arc ► Olympiades
► Archery Tag ► Course d'orientation ► et bien d'autres !

* Programme détaillé à venir sur : lepalaissurviennne.fr et sur la page Facebook de la Ville. Le programme est sujet à modification en fonction des aléas climatiques.

RETOUR SUR LES VACANCES D'ÉTÉ



La Base de Loisirs reprend ses activités auprès des adultes et des scolaires

BOUGER ENSEMBLE REVIENT !



L'année dernière la Base de Loisirs lançait sa première édition d'activités « Bouger ensemble » à destination des adultes et seniors. Il était proposé de la randonnée et des sports de raquette. Suite à l'engouement des participants, en particulier pour la randonnée, deux activités sportives seront proposées à nouveau durant les vacances d'automne.

Les adultes et les seniors pourront faire de la randonnée pour profiter du plaisir à un rythme adapté et du tir à l'arc pour développer leur mobilité et leur agilité !

Pour plus de renseignements la Base de Loisirs se tient à votre disposition par mail et par téléphone (contacts en bas de page).

REPRISE DES INTERVENTIONS SCOLAIRES



Dès le mois de septembre, un cycle d'activités sportives encadré par les éducateurs sportifs du service de la Base de Loisirs sera proposé à toutes les classes de chaque établissement scolaire (kayak, course d'orientation, apprentissage du vélo, parcours de motricité, etc). Une façon de garder en forme notre jeunesse pour qu'ils se construisent de façon équilibrée !

📍 Tarifs ► Demi-journée : 7 € Palaisien | 14 € non Palaisien (tarif préférentiel pour 4 demi-journées) ► Journée : 12 € palaisien | 24 € non palaisien

📍 Base de Loisirs, 2 avenue François Mitterrand ☎ 05 55 35 32 77 📧 base.nautique@lepalaissurviennne.fr

Cours de musique, de danse et de théâtre : il est encore temps de s'inscrire !



Développez vos talents avec les cours proposés par la Ville, les cours reprennent la deuxième semaine de septembre ! Vous êtes tentés mais vous n'osez pas franchir le pas ? Les premières séances sont gratuites afin d'essayer sans regret ! L'inscription aux cours de danse, de théâtre et de musique est ouverte via le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville (voir QRCode ci-contre). L'inscription est valable pour une année (de septembre 2026 à juillet 2027) et le paiement est trimestriel.



Renseignements ci-dessous et via : affairesgenerales@lepalaissurvienne.fr ou au 05 55 04 34 00.

COURS DE DANSE

► Enfants de 4-5 ans (éveil à la danse) : mercredi 16h à 17h et 17h à 18h. Ces séances sont tournées vers la motricité autour des 3 éléments fondamentaux de la danse : l'espace, le temps, et l'énergie.

► Enfants de 6-7 ans (initiation) : mercredi de 15h à 16h*. Ces séances sont une continuité de l'éveil, avec un approfondissement de la structure corporelle, de la qualité du mouvement dansé et de la musicalité.

► Enfants de 8-10 ans (danse jazz) : mercredi de 13h30 à 15h*

► Enfants de 10-12 ans (danse jazz) : mercredis de 18h à 19h30*

► Enfants de 8-12 ans (danse jazz) : jeudi de 17h à 18h30*

► Ados de 13 ans et + (danse jazz) : jeudi de 18h45 à 20h15*

► Adultes (danse jazz) : jeudi de 20h à 21h ou de 20h15 à 21h15*

📍 Les cours ont lieu salle Gérard Philipe (derrière la mairie).
* Jours de répétition sujets à modification d'ici septembre.



Tarif palaisien, au trimestre :

37 € (1h/semaine) et 55 € (1h30/semaine).

Tarif hors commune, au trimestre :

50 € (1h/semaine) et 70 € (1h30/semaine).

Pour les personnes non résidentes du Palais une baisse notable a été effectuée par rapport aux années précédentes (de 72 € à 50 € et de 108 à 70 €).



COURS DE THÉÂTRE

► Les enfants de 6 à 16 ans développent leur jeu et leur culture scénique avec la Compagnie Chausse-Trappe.

Un bel exercice pour développer la confiance en soi et la prise de parole en public, le tout dans un esprit d'entraide !

Tarif au trimestre, palaisien : 36 € | hors commune : 50 €*.

Pour les personnes non résidentes du Palais une baisse du tarif a été effectuée par rapport aux années précédentes (de 70 € à 50 €).

📍 Les cours ont lieu salle Simone Signoret (av. Maryse Bastié).



Tarif au trimestre :

Cours d'instrument, palaisien : 110 € | hors commune : 130 €

Formation musicale (solfège), palaisien : 27 € | hors commune : 40 €

Pour les non résidents du Palais une baisse notable a été effectuée par rapport aux années précédentes (de 216 € à 130 € et de 52 € à 40 €).

COURS DE MUSIQUE

Accessibles à tout âge :

► formation musicale et solfège

► flûte traversière

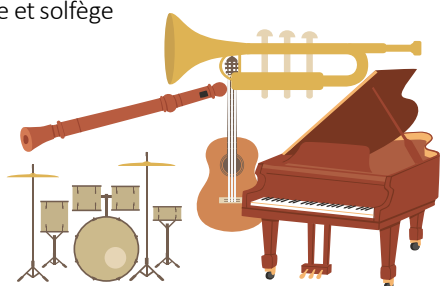
► guitare

► piano

► trompette

► clarinette

► batterie



📍 Les cours ont lieu dans le pavillon Bourvil (14 rue Jules Ferry).

Pôle Enfance et Accueil de Loisirs : découvrez les nouveaux membres de l'équipe !

Les équipes de direction du pôle enfance/jeunesse et de l'Accueil de Loisirs accueillent deux nouvelles collaboratrices ! Vous connaissiez les directeurs du pôle enfance et jeunesse et de l'ALSH via leurs présentations dans les magazines municipaux N° 50 et 53, il est à présent temps de vous présenter leurs adjointes pleines d'énergie !



Elisa ROULET
DIRECTRICE ADJOINTE DE L'ACCUEIL
DE LOISIRS JEAN GIRAUDOUX

VOS MISSIONS ?

« Je travaille depuis octobre 2025 à l'ALSH en tant qu'animatrice (activités extrascolaires et surveillance périscolaire) et je remplace le directeur de l'ALSH dans ses missions de direction en fonction des besoins. Cette partie de mon travail consiste à gérer les inscriptions, les demandes de matériel des animateurs, le suivi des animations, ainsi qu'à prendre contact avec les parents si leur enfant est malade. Pour la préparation des programmes de vacances, nous travaillons par thématique. Ensuite, par binôme d'animateurs, nous formons les groupes d'enfants en fonction des activités qu'ils souhaitent pratiquer. »

UNE NOUVEAUTÉ A VU LE JOUR : LE JOURNAL DE LA GARDERIE. POUEZ-VOUS NOUS EN PARLER ?

« C'est un nouveau projet que j'ai proposé aux enfants : dix d'entre eux se sont portés volontaires pour imaginer le premier numéro, qui a été imprimé fin mai. Les enfants et nous-mêmes partageons la même motivation pour ce projet. Celle-ci s'est communiquée à six autres enfants supplémentaires qui nous ont rejoints pour la réalisation de notre second numéro, paru en juin. En amont, nous avons mené tout un travail de recherche avec les enfants sur ce qu'est un journal, à quoi sert une rubrique, comment choisir ses sujets et effectuer ses recherches. Une vraie petite rédaction s'est construite ! Diverses thématiques y sont abordées : sport, histoire, géographie, sciences... Les journaux sont disponibles à l'Accueil de Loisirs et en mairie. »



VOS MOTIVATIONS ?

« J'ai toujours voulu travailler avec les enfants et cela depuis mon plus jeune âge. J'ai auparavant déjà travaillé dans l'animation à Saint-Hilaire Bonneval et j'ai également obtenu un master de professeur des écoles, ce qui m'a permis d'exercer ce métier un temps. J'ai gardé de cette première vocation un attrait important pour la pédagogie. Selon moi, la compréhension de l'enfant passe avant tout par le dialogue. Mon objectif est de voir les enfants venir et repartir avec le sourire de l'Accueil de Loisirs. Nous souhaitons offrir à tous les enfants de beaux moments d'évasion. »



PROGRAMME D'OCTOBRE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs Jean Giraudoux propose durant les vacances scolaires d'automne des programmes d'activités pour les enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 11 ans. Des animations qui s'adaptent aux âges et aux goûts de chacun : ateliers créatifs, sorties...

Le planning des activités sera disponible début octobre sur le site de la Ville : lepalaissurviennne.fr

Et pour vous inscrire, tout se passe sur le Portail Famille !

📍 Accueil de Loisirs, 57 avenue Jean Giraudoux

☎ 06 12 26 45 18 @ alsh@lepalaissurviennne.fr



TARIFS DE L'ALSH

FAMILLES RÉSIDENTES DE LA COMMUNE

Quotient Familial CAF	Tarif journée avec repas	Tarif demi-journée avec repas	Tarif demi-journée sans repas
< 1 000	12 €	8 €	6 €
1 001 < 1 200	13 €	9 €	6,50 €
1 201 < 1 600	14 €	10 €	7 €
> 1 601	16 €	13 €	9 €

FAMILLES NON RÉSIDENTES DE LA COMMUNE

Quotient Familial CAF	Tarif journée avec repas	Tarif demi-journée avec repas	Tarif demi-journée sans repas
< 1 000	24 €	16 €	12 €
1 001 < 1 200	26 €	18 €	13 €
1 201 < 1 600	28 €	20 €	14 €
> 1 601	33 €	26 €	18 €

FACTURATION : tous les 2 mois (sauf pour le programme des vacances qui se fait à la semaine). À savoir : le passeport Jeunes CAF permet aux familles de régler une partie de la journée à l'ALSH. Pour toute demande sur la tarification (restauration, garderie ou ALSH) : comptabilite@lepalaissurviennne.fr

MODALITÉS DE PAIEMENT :

- sur internet via www.payfip.gouv.fr
- chez un ruraliste (avec facture) : espèces (300 € max.) ou carte bancaire
- au SGC Limoges et Amendes (Service de Gestion Comptable) au 30 rue Cruveilhier 87000 Limoges, (lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h) par chèque, carte et CESU.

RETOUR SUR LE PREMIER SÉJOUR D'ÉTÉ DES ADOS



L'Accueil de Loisirs a mis en place cet été, du 20 au 24 juillet, un séjour au Centre de Plein Air Lathus (CPA Lathus) à destination des ados. Les ados ont pu tester de nombreuses activités : balade à cheval, tir à l'arc, randonnée en pleine nature, grimpe d'arbres, etc. Ils ont également pu dormir sous tente comme de vrais aventuriers ! Ce premier séjour ados a été un vrai succès ! Une seconde édition verra le jour l'été prochain.



Béatrice LEQUERTIER DIRECTRICE ADJOINTE DU PÔLE ENFANCE, JEUNESSE ET SCOLARITÉ

VOS MISSIONS ?

« Je copilote depuis mon arrivée en mars 2026, le pôle Enfance, Jeunesse et Scolarité avec le directeur Lotfi Amrane. Ce pôle comprend 21 agents répartis sur plusieurs services : l'ALSH (Accueil de Loisirs), la Maison de l'Enfant (petite enfance), le périscolaire (temps d'accueil du matin, du midi et du soir) et sommes également en lien avec les écoles.

Dans mon quotidien j'accompagne les familles dans leurs démarches, les redirige vers les services adéquats et en interne j'épaule les équipes sur le terrain que ce soit dans la construction de leurs projets mais également au travers de leur formation. Je suis donc sur un travail de coordination et de centralisation. Je travaille aussi au développement de futures actions hors les murs en collaboration avec l'ensemble des services. »

VOTRE PARCOURS ?

« J'ai travaillé dix années dans le département de la Haute-Vienne autant dans l'animation que dans la médiation culturelle, plus particulièrement dans le spectacle vivant. J'ai agi en faveur de l'accès à la culture pour tous dans des zones rurales comme dans des quartiers prioritaires notamment à Beaubreuil via son centre social et j'ai également animer des programmes de loisirs, des colonies de vacances et des classes de découvertes. Mon métier me passionne et je découvre chaque jour de nouvelles choses au contact du public. C'est un plaisir de travailler sur une commune qui dispose de nombreuses infrastructures et d'agents qui se donnent les moyens de réunir les conditions nécessaires pour accomplir leurs missions. »

VOS VALEURS ?

« Ce qui m'anime c'est le travail de proximité, être au plus près des habitants et favoriser l'accès à la culture comprise dans son sens large : culture artistique, littéraire, scientifique, etc. Avoir un métier qui fait sens est important pour moi ! »

QUELQUES IMAGES DU PROGRAMME D'ÉTÉ



Chaque été l'Accueil de Loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans et leur propose des activités manuelles, créatives, des jeux de plein air et des sorties pour faire découvrir aux enfants une variété de loisirs, le tout en veillant aux conditions d'accueil lors des fortes chaleurs. Et début d'été, les enfants se sont essayés au métier de journaliste avec Chami, animateur à la radio Beaub FM 89, qui les a initiés aux méthodes d'enregistrement radiophoniques et d'interview. Vous pouvez écouter cet enregistrement, dans lequel les enfants partent à la rencontre des agents de la collectivité et de l'adjointe au Maire Jade Bouchard-Desport, sur la page YouTube du Palais-sur-Vienne. Autre moment marquant : le 12 août une veillée a été organisée pour regarder l'éclipse !

Les événements incontournables de cet automne/hiver !

ÉVÉNEMENT

FORUM DES ASSOCIATIONS

 **SAMEDI 5 SEPTEMBRE | 10h à 17h**

 **SALLE GÉRARD PHILIPPE et ses abords**

Venez découvrir les diverses associations locales et assistez aux démonstrations des pratiquants sur place afin de vous faire une idée. Sport, groupes de sortie, loisirs créatifs... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

NOUVEAUTÉ : une bourse au matériel d'occasion aura lieu sur place également ! Le matériel proposé à la vente sera celui des associations et de la Base de Loisirs.

MULTIMÉDIA

STAGE DE CODE AVEC THYMIO

 **DU 27 AU 30 OCTOBRE | 10h à 12h**

 **ESPACE CULTUREL JEAN FERRAT, 1 pl. de la République**

L'Espace Jeux Vidéo propose un stage gratuit de robotique pour les CM1-CM2-6^e avec le super robot éducatif Thymio. Les séances ont lieu en matinée (10h-12h), du mardi 27 au vendredi 30 octobre.

Les enfants y découvrent une approche simplifiée de la robotique pour avoir les bases du code tout en s'amusant !

Inscription gratuite :

05 55 04 34 37 / gmenand@lepalaissurvivienne.fr

JEUX VIDÉO

FILM INTERACTIF POUR HALLOWEEN :

THE COMPLEX (18 ANS ET +)

 **SAMEDI 31 OCTOBRE | 20H**

 **ESPACE JEUX VIDÉO, 1 pl. de la République**

Plongez dans un thriller de science-fiction où chaque choix influence le cours de l'histoire ! En groupe, vous visionnerez le film interactif *The Complex* au cours duquel vous devrez échanger entre vous pour définir l'action à adopter face à des situations souvent stressantes.

L'histoire du jeu : suite à une attaque bactériologique à Londres, deux scientifiques se retrouvent enfermés dans un laboratoire, à court de temps et d'air... Une histoire à choix et fins multiples.

Inscription gratuite (uniquement pour les 18 ans et plus) :

05 55 04 34 37 / gmenand@lepalaissurvivienne.fr

ÉVÉNEMENT

MARCHÉ D'AUTOMNE

 **SAMEDI 7 NOVEMBRE | 9h à 18h**

 **PLACE SAINT JOAN DE LES ABADESSES**

Le traditionnel marché palaisien réunira cette année encore

producteurs, stands de métiers de bouche, artisans, buvette, restauration et diverses animations (manège, jeux en bois, etc.). C'est l'occasion idéale de faire ses emplettes pour préparer les fêtes de fin d'année tout en privilégiant le circuit court !

DEVOIR DE MÉMOIRE

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

 **MERCREDI 11 NOVEMBRE | 9h30**

 **MONUMENT AUX MORTS, rue du 8 mai 1945**

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, date à laquelle prit fin la Première Guerre Mondiale, se tient au Monument aux Morts situé dans le cimetière. Pour s'y rendre, le cortège part de la mairie un quart d'heure avant. Un devoir de mémoire auquel toute personne peut participer.

ÉVÉNEMENT

ILLUMINATIONS DE NOËL

 **SAMEDI 28 NOVEMBRE**

 **PLACE SAINT JOAN DE LES ABADESSES**

La magie de Noël s'empare du Palais ! Un moment privilégié pour les enfants durant lequel ils pourront partager un instant magique avec le Père Noël en prenant une photo avec lui, profiter du spectacle de Noël dans l'Espace Culturel et admirer à l'extérieur la parade aux lampions.

PETITE ENFANCE

SPECTACLE DE NOËL DE LA MAISON DE L'ENFANT

 **VENDREDI 4 DÉCEMBRE**

 **SALLE SIMONE SIGNORET**

Parents et enfants du Palais sont conviés au spectacle de fin d'année de la Maison de l'Enfant à la salle Simone Signoret. Un beau moment à passer avec vos petits bouts de choux !

SPORT ET SOLIDARITÉ

RANDONNÉES DU TÉLÉTHON

 **DÉCEMBRE 6 DÉCEMBRE**

 **STADE JULES FERRY**

Pour la sixième année consécutive, la Ville organise des randonnées en faveur du Téléthon. Le départ se fait depuis le stade Jules Ferry. Trois parcours sans classement sont proposés :

13 km (départ 9h30) ; 8 km (départ 10h30) ; 5 km (départ 10h30).

Tarif : 2 € (gratuit pour les moins de 16 ans) à payer le jour du départ sur place. Les bénéfices récoltés seront reversés intégralement à l'association. Pré-inscription ouverte à partir de mi-septembre sur le site de la Ville.

STAGE DE ROBOTIQUE



MARCHÉ D'AUTOMNE



COMMÉMORATION



FORUM DES ASSOCIATIONS



ILLUMINATIONS DE NOËL



SPECTACLE PETITE ENFANCE



LES RANDONNÉES DU TÉLÉTHON



RETOUR SUR QUELQUES TEMPS FORTS PASSÉS

EXPOSITION DE FABRICE COTINAT



1

JOURNÉE DE LA PETITE ENFANCE



3

BIÈRES À LA SABLIÈRE



TROPHÉE DES CHAMPIONS



4

REMISE DES DICTIONNAIRES



8



2

AUDITIONS DE DANSE



5

AUDITIONS DE THÉÂTRE



6

AUDITIONS DE MUSIQUE



7

1 Exposition du 29 avril au 27 juin de l'artiste Fabrice Cotinat avec son oeuvre *Confusion* dans le cadre de la Collection en mouvement du Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine et du Printemps du dessin. Une 1^{re} activation du robot dessinateur a été réalisée le 29 avril et une seconde le 30 mai avec un atelier.

2 Vendredi 5 juin, de 17h à minuit, Bières à la Sablière revenait pour une 5^e édition. Un rendez-vous qui rencontre chaque année un énorme succès, merci !

3 Samedi 6 juin, la Journée de la Petite Enfance de la Maison de l'Enfant a permis de faire découvrir les lieux via des échanges et diverses activités.

4 2^e édition du Trophée des Champions qui s'est déroulée jeudi 18 juin. Organisé par la Ville, cet événement a permis aux CM2 des trois groupes scolaires du Palais de s'affronter sur des épreuves e-sport, d'agilité et sportives.

Cette année c'est l'école Aristide Briand qui s'est hissée sur la première marche du podium ! Félicitations à tous les enfants pour leur participation !

5 Représentations de fin d'année des élèves des cours de danse du samedi 20 juin.

6 Représentations des élèves de théâtre qui ont joué trois pièces : *On n'écoute pas !* (groupe des 6-11 ans), *Les filles électriques* (groupe des 11-14 ans), *Et après la virgule ?* (groupe des 15-17 ans) mis en scène par Amélie Rouffanche de la Cie Chausse-[Trappe] et mis en lumière par Laurent Dany. Elles se sont déroulées le samedi 20 juin.

7 Représentations de fin d'année des élèves de cours de musique du jeudi 25 juin.

GUINGUETTE DE LA SABLIÈRE



9

HEURE DU CONTE



10

PASSION MANGA



11

SOLIDARITÉ



12

FÊTE DU 14 JUILLET



13

8 Lundi 29 juin, afin de féliciter les enfants pour leur passage en 6^e et leur souhaiter de bonnes vacances, le Maire Ludovic Géraudie et son adjoint Sylvain Bongrand ont offert, au nom de la municipalité, un dictionnaire et un ouvrage pédagogique sur l'organisation d'une commune à chaque CM2 des écoles Aristide Briand, Jules Ferry et Jean Giraudoux.

9 La Guinguette de la Sablière, tenue par Henri Massy, a ouvert ses portes du 21 juin au 30 août dans une ambiance chaleureuse.

10 Heure du conte *Plouf ! Des histoires sous l'océan* pour les 3-6 ans mercredi 1^{er} juillet à l'Espace Culturel Jean Ferrat.

11 Passion manga à l'Espace Culturel Jean Ferrat : du 7 juillet au 29 août un salon de lecture était installé avec un prêt exceptionnel de plus de 800 mangas de la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne.

Deux ateliers de dessin avec l'artiste Olivia Benoit étaient aussi proposés.

12 Festivités du 14 juillet. La Sablière a accueilli de nombreuses animations, des lectures de contes, des sessions découverte de paddle avec la Base de Loisirs, des démonstrations de la SNSM CFI Limoges, un concours de châteaux de sable, du ventrigrisse, le concert du groupe Les Vikings, la retransmission du match de la Coupe du Monde et le spectacle de l'Intrépide et Compagnie pour animer la mi-temps.

13 Le 27 juillet la Ville a répondu à l'appel à la solidarité lancé par Limoges Métropole en faisant un prêt de 112 couchages mais aussi de couvertures, de draps et de tapis de sol pour aider les communes touchées par les incendies dans la Gironde et les Landes.



LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Qui dit rentrée dit fin des vacances, retour à l'école pour les scolaires mais aussi reprise des activités associatives ! Moment de retrouvailles ou de découverte, la rentrée permet dans tous les cas de développer ses talents sportifs, artistiques ou bien de se constituer un nouveau cercle de convivialité. Le réseau associatif du Palais-sur-Vienne est suffisamment dense pour vous proposer tout cela et le forum des associations du 5 septembre est l'un des moyens pour en découvrir toute la diversité !



Sylvain Bongrand, adjoint au Maire délégué aux associations et aux sports

« Le 30 avril dernier, j'ai eu le plaisir de rencontrer les représentants des associations sportives et culturelles du Palais-sur-Vienne.

Cette première rencontre a permis de poser les bases d'un dialogue fondé sur la transparence, l'écoute, le partage et l'accompagnement, réaffirmant la volonté de la municipalité d'être un partenaire engagé à leurs côtés. Notre commune a la chance de compter sur un tissu associatif riche et dynamique. Par leur engagement, les associations créent du lien social, favorisent l'accès au sport, à la culture et à la solidarité, tout en contribuant au rayonnement du Palais-sur-Vienne.

La Ville veille à accompagner les associations au quotidien, notamment par la mise à disposition de locaux, de matériel et de moyens adaptés à leurs projets.

Le Forum des associations, le 5 septembre, sera un temps fort de cette dynamique collective. Il illustrera toute la richesse de notre vie associative et le rôle essentiel qu'elle joue dans la cohésion sociale de notre commune. Merci à tous les bénévoles pour leur engagement au service des Palaisiennes et des Palaisiens. »



RETOUR SUR QUELQUES ÉVÉNEMENTS ASSOCIATIFS



1



2



3



4

1 Journée nationale des véhicules d'époque par Le Palais en fête le 26 avril.

2 Championnat d'été de tir à l'arc de la FSCF organisé par l'association l'Espérance du Palais le 6 juin.

3 Tournoi interne du Tennis club du Palais qui s'est déroulé le samedi 13 juin.

4 Course cycliste La Palaisienne du Cyclo Club Palaisien qui s'est déroulée le 14 juin.

CALENDRIER ASSOCIATIF

📅 SEPTEMBRE 2026

L'Aviron Club du Palais fête ses 40 ans !

Séance d'aviron offerte (dimanche à 9h30) septembre/octobre
Base de Loisirs de la Sablière (2 avenue François Mitterrand)
Plus d'infos : 07 69 31 45 90 | acp87410@gmail.com

Portes ouvertes de l'ALP Handball (dès 4 ans et tout niveau)

De septembre à octobre
Gymnase Maison Rouge
Plus d'infos : 06 85 26 18 52 | ALP Handball

Exposition de la Sec Le Palais : C'est l'école... Voici l'automne !

Durant le mois de septembre
EHPAD, Résidence Puy Martin au Palais-sur-Vienne

Portes ouvertes du Tennis Club du Palais

Mercredis 2 et 9 septembre de 14h à 18h
Court de tennis, dans le parc de Jocondiac
Plus d'infos : tclepalais@gmail.com

Reprise des répétitions de la Chorale Mélodia

Jeudi 3 septembre à 20h
Plus d'infos : marie.melodia@orange.fr

Reprise des répétitions d'EOP

Vendredi 4 septembre à 20h
Salle de répétition (école Jules Ferry, entrée par derrière côté stade)
Plus d'infos : contact@eop-lepalais.fr

Rugby Club Palaisien : reprise de l'école de rugby

Samedi 5 septembre de 9h30 à 12h
Complexe Sportif Damien Chouly
Plus d'infos : rugbyclubpalaisien@orange.fr

SNSM : réunion d'information sur les formations de nageurs sauveteurs

Vendredi 7 septembre à 20h
Aquapolis
Plus d'infos : <https://cfi-hauteviennne.snsn.org>

Week-end en montagne au Puy Mary (Cantal) du Cyclo Club Palaisien

Du 11 au 13 septembre
Plus d'infos : 06 07 65 16 79 | cycloclubpalaisien@gmail.com

Concert des 40 ans du Rugby Club Palaisien avec le groupe Nadau, la Banda de Bessines, sous le parrainage de Damien Chouly

Samedi 12 septembre
Zénith de Limoges
Plus d'infos et billetterie : <https://www.nadau.com/>

Journée portes ouvertes de l'ALP Badminton

Dimanche 13 septembre de 10h à 12h
Gymnase Maison Rouge
Plus d'infos : alpbad87@gmail.com

Reprises des cours du Tennis Club du Palais

Lundi 14 septembre
Court de tennis (salle Henri Cochet, dans le parc de Jocondiac)
Plus d'infos : tclepalais@gmail.com

Loto de l'Amicale des Boueradors

Samedi 26 septembre à 21h (ouverture des portes à 19h30)
Salle Gérard Philipe
Plus d'infos : 06 26 96 54 90 ou 06 73 38 35 34

📅 OCTOBRE 2026

Journée quiz avec Les Briand Petits Palaisiens

Samedi 3 octobre
De 15h à 17h : goûter quiz et de 18h30 à 23h : apéro quiz
Salle André Dexet
Plus d'infos : 07 69 65 46 85

Randonnées cyclo familles et féminines du Cyclo Club Palaisien

Dimanche 4 octobre
Départ féminines 35km : 9h30 | départ féminines 20km : 10h
Départs familles 10km et 20km : 10h
Salle Simone Signoret
Inscription : 2€ par famille/participante
Plus d'infos : 06 07 65 16 79 | 06 89 83 53 78

Exposition de la Sec Le Palais sur le thème : Les nains de jardin

Du 7 au 28 octobre
Bibliothèque Le Bateau Livre de Condat-sur-Vienne

« J'peux pas j'ai jeux de société » Le Palais en Fête

Samedi 10 octobre de 15h à minuit
Salle Simone Signoret
Accès libre aux jeux, buvette et restauration sur place
Plus d'infos : 06 65 53 41 29

Loto de l'ALP Handball

Dimanche 11 octobre à 15h (ouverture des portes à 13h30)
Salle Gérard Philipe
Plus d'infos : 06 89 56 18 50

Concert de la Chorale Mélodia sur le thème des musiques de films

Mardi 13 octobre à 20h30
Église de Brigueuil

Vide-greniers de la Sec Le Palais

Dimanche 18 octobre
Salle Gérard Philipe et le bourg
Plus d'infos : 06 30 84 99 97

Don du sang

mardi 20 octobre de 15h à 19h
salle Gérard Philipe
Rdv : dondesang.efs.sante.fr

Challenge régional TMC du Tennis Club du Palais

Samedi 24 et dimanche 25 octobre
Court de tennis (salle Henri Cochet, dans le parc de Jocondiac)
Plus d'infos : tclepalais@gmail.com

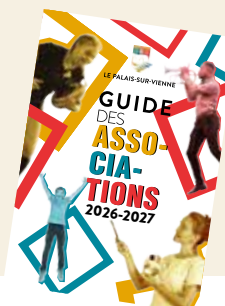
« Halloween Party » Le Palais en Fête

Samedi 31 octobre dès 16h
Salle Gérard Philipe et terrain de foot Claveyrollas
Plus d'infos : 06 65 53 41 29

➡ **Retrouvez le calendrier associatif trimestriel sur le site Internet et la page Facebook du Palais-sur-Vienne.**

FORUM ET GUIDE DES ASSOCIATIONS

La Ville mettra à disposition la nouvelle édition de son Guide des Associations en avant-première au Forum des Associations le samedi 5 septembre au stand mairie devant la salle Gérard Philipe !
La version numérique est disponible dès maintenant sur le site internet : lepalaisurviennne.fr



Les repas et colis de Noël des seniors

Le CCAS de la Ville propose chaque année aux personnes de 70 ans et plus deux formules gratuites au choix pour célébrer les fêtes de fin d'année et créer un temps de convivialité pour les seniors :

- **un repas convivial** avec un menu de qualité, conçu par nos cuisines centrales, à déguster dans la salle Gérard Philippe **mercredi 2 décembre 2026 à 12h.**
- **un colis** rempli de gourmandes surprises à retirer le **mercredi 9 décembre 2026 de 9h à 12h30 ou de 13h30 à 17h** à la salle Simone Signoret pour un joli cadeau à déposer au pied du sapin.

Pour transmettre le choix de la formule choisie : le formulaire d'inscription qui sera envoyé en septembre par courrier à l'adresse des bénéficiaires, et non pas distribué dans ce journal municipal, sera à remettre rempli à la mairie, 20 rue Jules Ferry.



Les rôles du CCAS

Le CCAS, service situé au sein de la mairie, a pour dessein d'offrir un service social de proximité. Il collabore notamment avec les services municipaux et les assistantes sociales. Il propose des :

- Aides financières pour le paiement des factures non honorées pour les familles qui en ont besoin.*
- Aide à la mobilité (chèque carburant...)*
- Aide alimentaire sous forme de chèques d'accompagnement.*
- Organisation en fin d'année d'un repas et de distribution de colis pour les plus de 70 ans, selon critères.
- Cérémonie de l'arbre de naissance.
- Aide au BAFA.
- Remise d'un bouquet pour les centenaires.
- Jardins familiaux 8 parcelles à la location. Ce sont des parcelles cultivables proposées à la location aux Palaisiens étant en appartement, sans espace pour jardiner.

Ce dispositif permet ainsi aux bénéficiaires de cultiver leurs propres fleurs, légumes et fruits. Ces espaces sont situés au croisement de l'impasse Jean Gagnant et rue Pierre Brossolette. Tarifs : 0,35 centimes du m². Accessibles selon critères sociaux.



CCAS

Mairie, 20 rue Jules Ferry
ccas@lepalaissurviennne.fr
05 55 04 34 21



Assistante sociale

57 rue Jean Jaurès
sur rendez-vous :
05 55 35 34 09 // 05 55 45 13 30

* Sur la base de dossiers constitués avec l'assistante sociale du secteur.



COMITÉ DES PARTENAIRES : PARTICIPEZ À LA RÉFLEXION SUR LA MOBILITÉ LOCALE !

Le comité des partenaires est une instance de concertation en lien avec les Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) pour entretenir un dialogue avec Limoges Métropole dans le cadre de sa politique de mobilité. Le comité se réunit au moins 2 fois par an. Son avis consultatif est nécessaire sur les sujets liés à l'offre de transport et à son développement ainsi qu'à la qualité des services et à l'information aux usagers.



Un appel à volontariat se déroulera entre le 7 et 30 septembre 2026 en amont du tirage au sort qui s'effectuera entre le 26 et 30 octobre pour que le comité puisse se tenir en novembre.

La composition de cette instance de 35 membres est la suivante : 6 habitants (3 représentants de Limoges, 2 représentants de la petite couronne, 1 représentant de la seconde couronne), 18 représentants d'employeurs, 2 organisations syndicales de salariés, 5 associations et collectifs d'usagers ou d'habitants et 4 partenaires institutionnels.

Rappel des interdictions permanentes

DÉPÔTS SAUVAGES



► Tout dépôt sauvage est passible d'amende selon l'article R634-2 du code pénal qu'il soit au pied d'un conteneur ou en plein nature.

À savoir : les conteneurs placés à la Sablière sont réservés seulement aux habitants du Palais-sur-Vienne et aux usagers du site.

BRÛLAGE DE DÉCHETS



► Tout brûlage de déchets est interdit sur la commune ainsi que dans l'ensemble de la Haute-Vienne en application du code de l'environnement et du règlement sanitaire départemental.

Les sécheresses se répétant chaque été, nous rappelons qu'il est important d'être vigilant et qu'il est interdit de jeter ses mégots ou d'utiliser tout appareil produisant des flammes ou des étincelles pour les particuliers durant le temps des sécheresses et de l'application des mesures préfectorales en vigueur.

► Nous rappelons aussi que les restrictions sur l'usage de l'eau, mises en place par arrêté préfectoral, sont valables jusqu'au 31 octobre inclus.

DIVAGATION DES ANIMAUX ET DÉJECTIONS CANINES



► La promenade de son animal domestique sur la voie publique est réglementée. Il est obligatoire de tenir son chien en laisse dans les parcs publics, les forêts et le domaine public en général. Le chien est considéré comme en divagation :

- quand il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ;
- quand il se trouve hors de portée de voix.

Tout chien ou chat errant sur la voie publique est susceptible d'être saisi et mis en fourrière. Il sera transporté à la SPA de la Haute-Vienne, avenue du Général Chambe, 87 270 Couzeix.

NUISANCES SONORES



► Les travaux de bricolage/jardinage gênants pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, etc.) ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables et les samedis de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h.

► Sont interdits sur voies publiques ou privées ouvertes au public : appareil sonore (sauf avec écouteurs), pétards, artifices (sauf dérogation pour les manifestations communales comme le 14 juillet), cris et bruits motorisés excessifs (hors réparation de remise en service d'un véhicule immobilisé).

MURS MITOYENS



► La hauteur d'un mur mitoyen et d'un brise-vue est limitée à 1,50 m sur rue et sur limite séparative (entre voisins) à 1,70 m. À savoir : pour toute réalisation de clôtures (création ou modification) il faut déposer au préalable une déclaration en mairie.

► Les propriétaires sont obligés de ramasser les déjections de leur chien sur la voie publique. Des distributeurs de sacs sont accessibles en libre-service :

- à l'entrée du parc du Châtenet ;
- au parking de la Sablière ;
- avenue du Maréchal Juin (croisement rues A. Renoir et M. Leclerc) ;
- place Saint Joan de les Abadesses.

En cas de non-respect, les infractions constatées sont passibles d'une amende prévue par le code pénal.

Interdictions se référant à l'arrêté n°2023/63A du 31 août 2022 et au Code Rural et de la pêche maritime.

Plusieurs panneaux ont été installés sur la commune pour rappeler les règles de bonne conduite aux propriétaires.



Où se restaurer au Palais ?

Le Kiosque à Pizzas



L'enseigne vous propose une trentaine de pizzas au choix avec le mardi, un tarif préférentiel.

📅 lundi au dimanche : 11h à 13h30 et 18h à 21h
vendredi et samedi : 11h à 13h30 et 18h à 21h30

☎ 05 55 14 46 50

📍 56 av. Jean Giraudoux, parking accessible par la rue du Chatenet

Restaurant/bar Hanuman



Ouvert depuis le 10 septembre 2024, le restaurant propose à la carte de la cuisine française avec des plats « fait maison » par son chef cuisinier.

📅 lundi au vendredi : 8h à 16h30
ouvert sur réservation le soir et le week-end

☎ 07 61 80 52 31

📍 21 rue Pasteur

Les foodtrucks installés devant l'Espace Culturel Jean Ferrat :



JéPizz

📅 mercredi : 18h à 21h30

☎ 06 06 50 06 01



La Ch'tite Frite du Nord

📅 samedi : 18h30 à 21h30

☎ 06 75 80 85 48



La Poulette dorée

📅 dimanche : 7h30 à 12h30

☎ 06 50 79 96 90

Mir Kebab



L'enseigne de restauration rapide vous propose un éventail de burgers, kebabs, paninis, tacos, pitas, frites, assiettes de kebab et boissons.

📅 mardi au samedi : 11h à 14h et 17h30 à 22h
dimanche : 18h à 22h

☎ 05 55 35 15 93

📍 21 rue Jean Jaurès

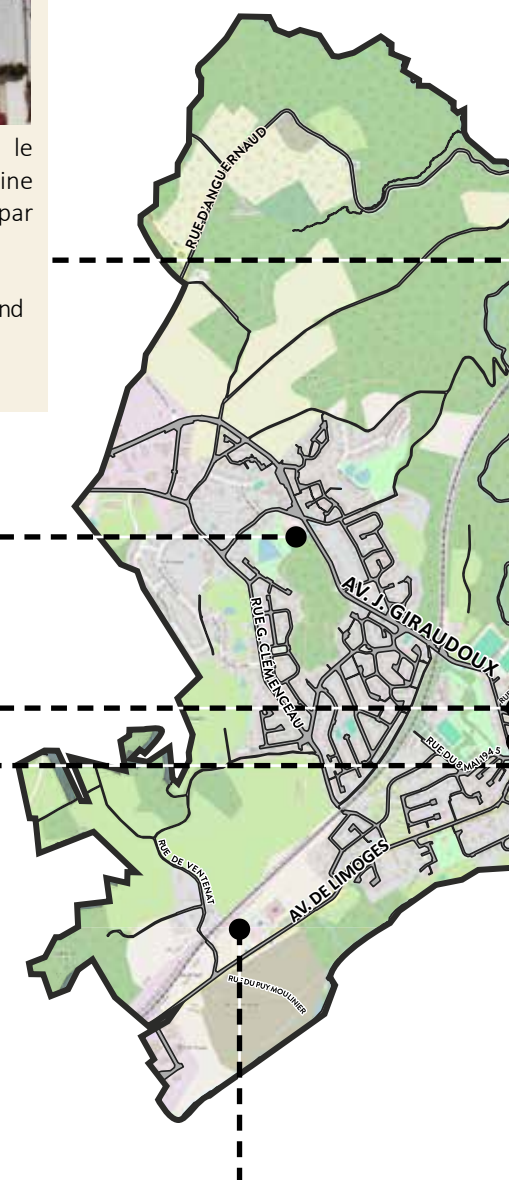
La Felicità



Distributeur automatique de pizzas artisanales.

📅 du lundi au dimanche, 24h/24

📍 avenue de Limoges, face au magasin Super U



Pisciculture du Moulin de Juriol



Ce lieu consacré à l'élevage, la pêche et la vente de truites, poissons d'étangs et d'ornement a été créé en 1973. Il est tenu par Pascal Flaujac qui le rachète à son père en 1997. Prenant bientôt sa retraite, il prépare l'avenir du lieu avec la future propriétaire, Soraya Commery qui prévoit la création d'un restaurant d'ici la fin d'année.

📅 mardi au vendredi : 14h à 18h
samedi : 8h à 12h et 14h à 18h

☎ 05 55 36 70 37

📍 Moulin de Juriol

Boulangerie The Baker YMZ



Pains, viennoiseries, madeleines, pâtisseries « trompe-l'oeil », plats pour le déjeuner...

📅 mardi au vendredi : 6h30 à 13h et 15h30 à 19h
samedi : 6h30 à 13h

dimanche : 6h30 à 12h45

☎ 09 86 43 43 80

📍 23 avenue Aristide Briand

Kebab Chez Sulo



Enseigne de restauration rapide ouverte le 31 juillet 2024 dans laquelle Soulejman propose avec son épouse toute une variété de burgers, kebabs, tacos et salades.

📅 mardi au samedi : 11h30 à 14h et 18h à 21h30
dimanche : 18h à 21h30

☎ 09 81 51 06 03

📍 23 avenue Aristide Briand

Guinguette de la Sablière



La commune du Palais-sur-Vienne ouvre chaque été la Guinguette de la Sablière en proposant à un professionnel de la restauration de faire vivre le lieu. Cela permet ainsi aux habitants de profiter de la plage avec un coin buvette. Cette année c'est Henri Massy qui a proposé ses services, du 21 juin au 30 août. Il a animé l'été en proposant également des concerts chaque vendredi et samedi.

📅 chaque année sur la période estivale

📍 La Sablière, avenue François Mitterrand

Boulangerie Le Jocondiac



Viennoiseries, pains, pâtisseries, plats pour le midi, chocos-crème aux trois chocolats ou chocolat blanc et fruits rouges...

📅 lundi au samedi : 5h à 19h30

☎ 06 72 66 23 76 | 05 55 56 19 52

📍 6 rue Jean Jaurès



LE PALAIS-SUR-VIENNE

Samedi **5** septembre

10h à 17h

FORUM 2026

des
Associations

Stade Jules Ferry - Salle Gérard Philippe - Préau de l'école Jules Ferry

 **Nouveau Bourse?** 
au matériel d'occasion



+ D'INFOS et **programme détaillé** : lepalaissurviennne.fr

Service animation du territoire : 05 55 04 34 26 // animations@lepalaissurviennne.fr